AVIS JUDICIAIRES.

DE LA Cour de District de la Nlle-Orléans, le 17 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu, à la porte principale de la Cour de District, à la Nlle-Orléans, la propriété appartenant à la succession de feu Jean Baptiste Lacoste, consistant en un terrain situé dans la ville de Carrollton, sur le côté nord de la rue Dublin, entre les rues Hampden et Cambronne, mesurant 40 pieds de front sur la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations y attachées. Cette propriété sera vendue pour satisfaire aux réclamations des créanciers de la succession. Conditions : Un tiers comptant, le solde en deux paiements égaux, à 6 et 12 mois, avec intérêt à 8 par cent par an, payable par acceptations du syndic, garanties par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les frais de vente aux frais de l'acheteur. 17 oct 17 nov